



PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ONUYVA

La mobilité en Pays de Lumbres



Webinaire cellule France mobilités Hauts-de-France - Ecosystème vélo

Jeudi 11 mai 2023

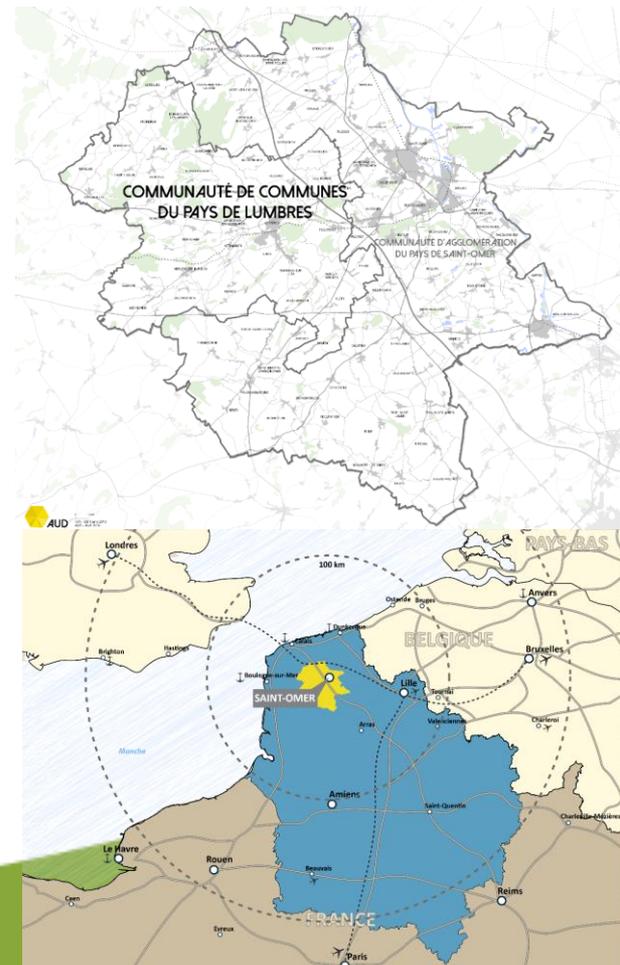
La Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Un territoire :

- 36 communes, environ 24 000 habitants
- Marqué par une forte attractivité résidentielle (+ 3 314 habitants entre 1999 et 2012, soit +16%)
- Rural, au cadre naturel et paysager remarquable
- Intégrée au Pays de Saint-Omer et au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Engagé dans la transition énergétique et numérique, reconnu TEPCV depuis 2016
- Affecté par une perte de dynamisme et d'attractivité de Lumbres

Une population :

- Particulièrement soucieuse de la qualité du cadre de vie et de la préservation des paysages et de la nature
- Qui évolue, et avec des besoins spécifiques pour certains (équipements/services, mobilité, habitat, accès à l'emploi)
- Qui travaille majoritairement en dehors du territoire
- Attachée au renforcement du commerce de proximité



UNE STRATEGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE PLUS SOBRE, SOLIDAIRE ET EFFICACE

- Réponse aux enjeux environnementaux : réduction des émissions de GES
- Réponse aux enjeux sociaux : précarité énergétique, vieillissement de la population et situations d'isolement, frein à l'emploi

Une stratégie mobilité définie dans le **PLUi** approuvé en 2019 et précisée dans le **PCAET** approuvé en mars 2020

VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

VOLET 3 – FAVORISER LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

7 actions

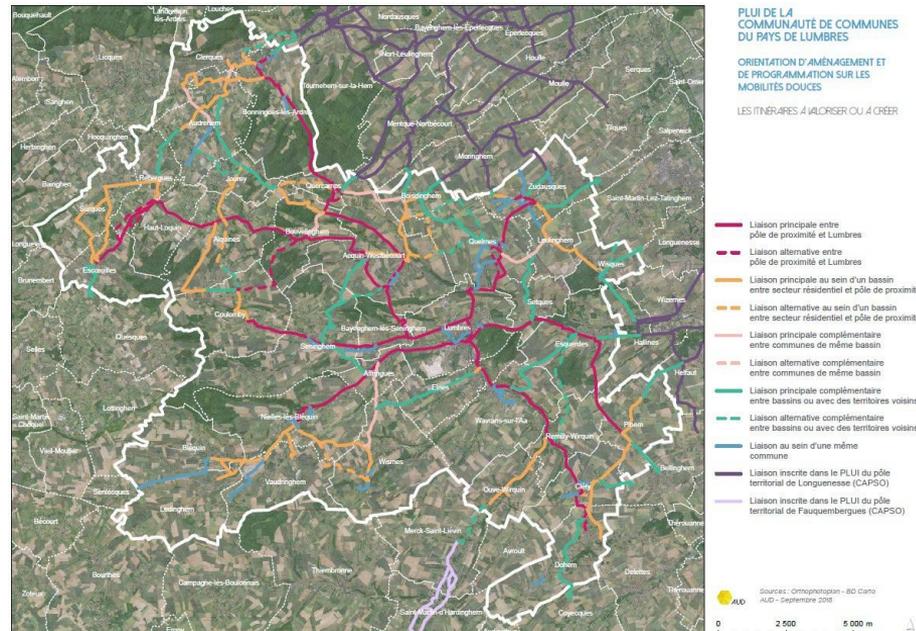
VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 1 - OFFRIR DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS EN FAVEUR DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

⇒ **L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) mobilité douce du PLUi**

Feuille de route pour le développement des liaisons douces suivant plusieurs niveaux de connexions organisés en fonction des bassins de vie (logique de rabattement)

- *Pôles de proximité vers Lumbres*
- *Secteurs résidentiels vers pôles de proximité*
- *Connexions entre villages, hameaux vers centres des villages*



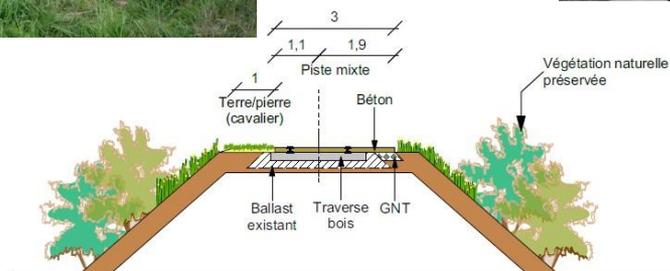
Les principes d'aménagement

Eviter les routes départementales

En utilisant les chemins ruraux



En se réappropriant les chemins délaissés (anciennes voies ferrées par exemple)



Tout en proposant des itinéraires directs pour les trajets quotidiens



En utilisant les routes départementales de 3^e catégorie

La chaucidou ou chaussée à voie centralisée banalisée (CVCB)



Crédit photos – CCPL, 2020

Chaucidou d'Esœuilles



Plus de 60 km
d'itinéraires
structurants :

Budget :

4 192 031,00 €HT

Travaux :



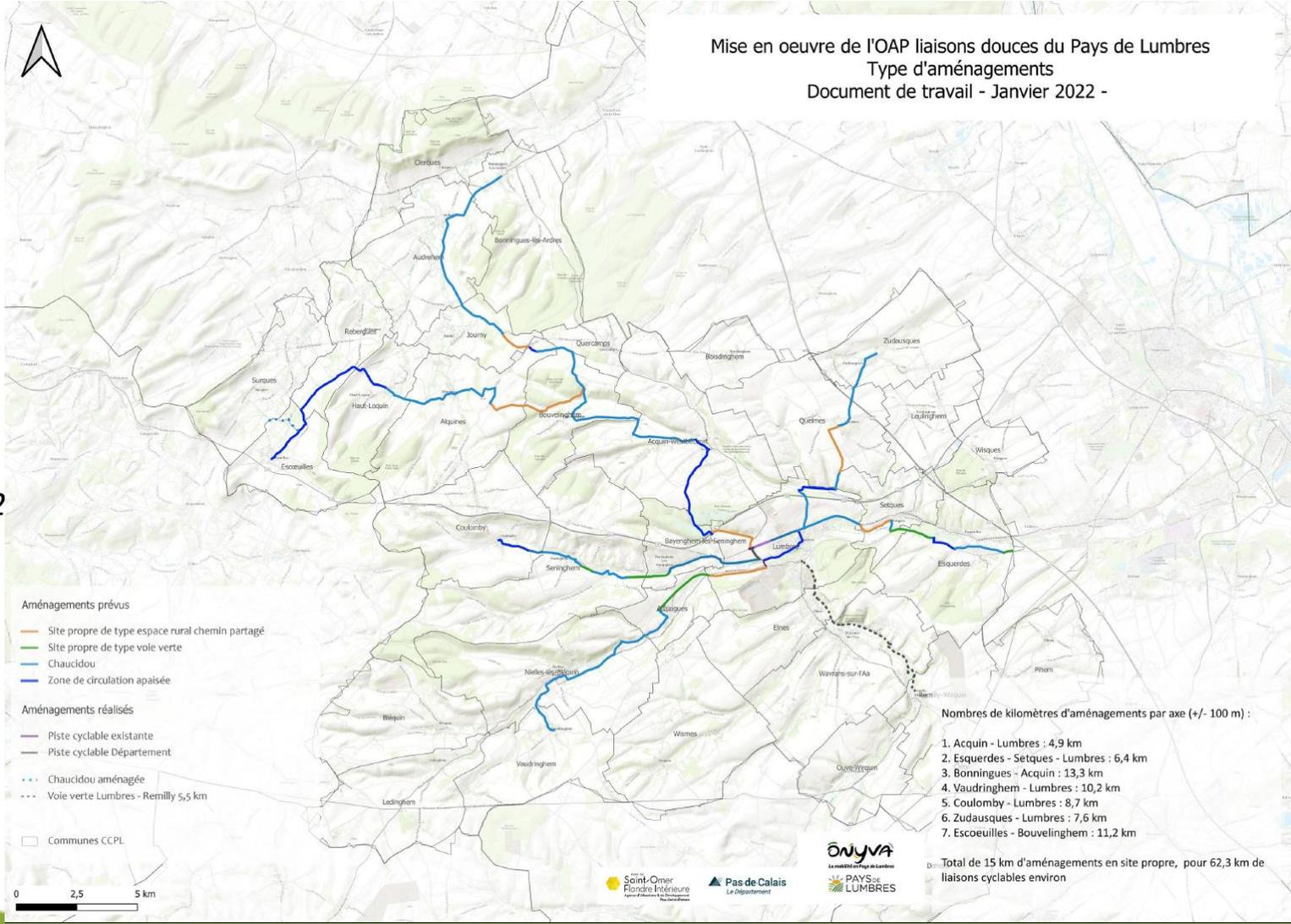
d'octobre 2022 à fin
2024

Financeurs :

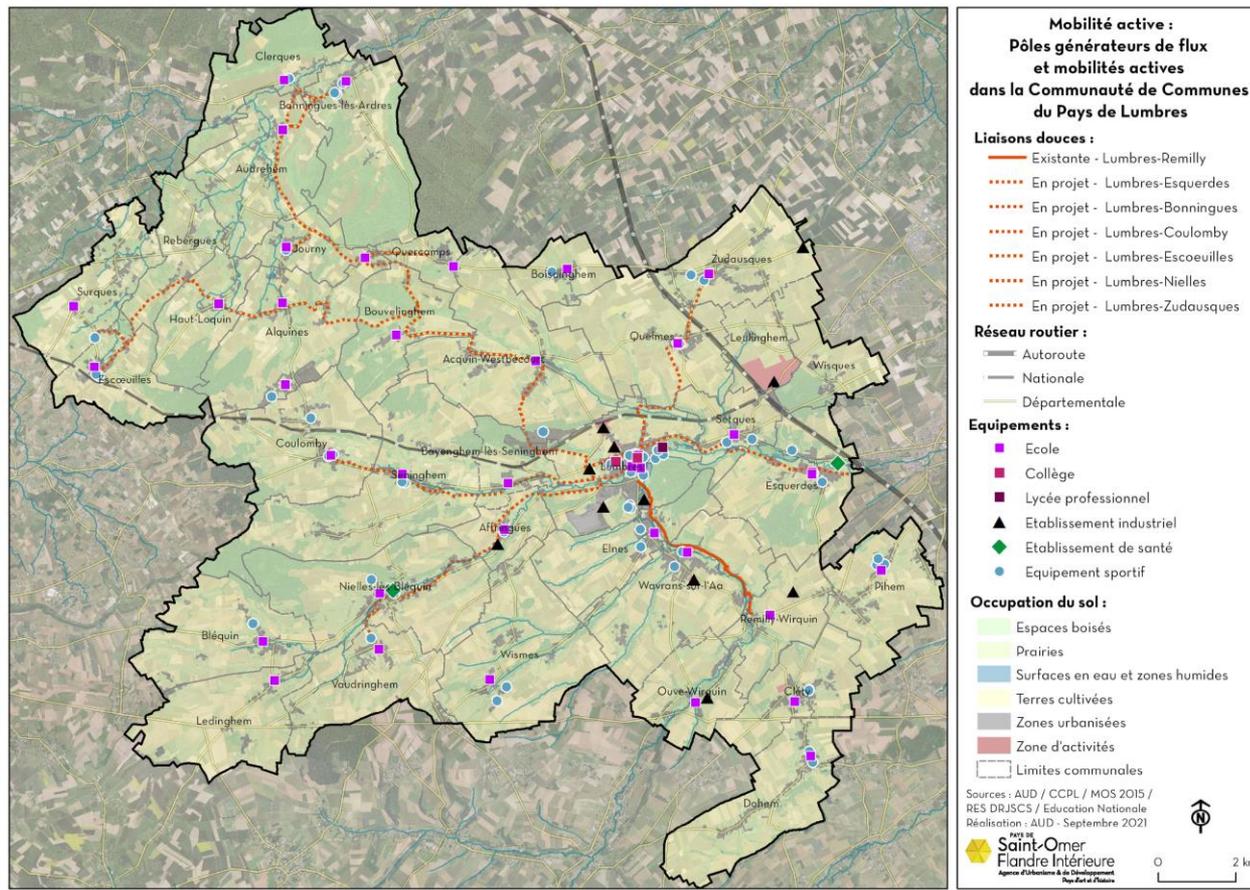
Etat / Europe / Dpt 62
(80%)
CCPL (20%)

REALISE :

Axe Remilly-Wirquin /
Lumbres sur plus de 5 km
sur l'ancienne voie ferrée
Calais / Anvin



LUMBRES, CENTRE-BOURG, POLE D'EMPLOI ET DE SERVICES, DU PAYS DE LUMBRES



VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 1 - OFFRIR DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS EN FAVEUR DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

INAUGURATION DE LA LIAISON REMILLY-LUMBRES LE 22/09/21



VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 2 - S'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT DANS UN SYSTÈME VÉLO EFFICACE – VOLET ANIMATION

- Animations avec les scolaires notamment dans le cadre du programme interministériel nommé « Savoir rouler à vélo » – Mise en place à la rentrée 2021 auprès de 3 classes / 4 classes en 2022-2023
- « Challenge de la mobilité » pour les ménages avec mise à disposition de vélos à assistance électrique pour changement des pratiques
- Animations toute l'année notamment pour la semaine européenne de la mobilité

3 EDITIONS DU CHALLENGE DE LA MOBILITE EN 2020, 2021, 2023

Une part modale vélo passée de 2,7% à 38,6%
(hors balades) soit 87,8 km en moyenne par
semaine et par famille



VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 3 – S'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT DANS UN SYSTÈME VÉLO EFFICACE – VOLET SERVICES

OBJECTIFS

Inciter aux changements de pratique vers des pratiques plus durables en déployant la location moyenne durée de VAE de plusieurs types et l'aide à l'achat pour les ménages

ETAT D'AVANCEMENT

- Achat d'une flotte de 31 vélos dont 2 triporteurs et 1 tricycle
- Location moyenne durée pendant 2/3 mois
- Mise en place d'une aide à l'achat classique et PMR sans condition de ressource :
 - 20% du prix HT plafonné à 100€ pour un vélo mécanique et 250€ pour un VAE
 - Aide bonifiée PMR : 40% du prix HT d'un vélo adapté plafonné à 500€

=> **560 aides** versées pour près de **88 000 €** (depuis 2020)

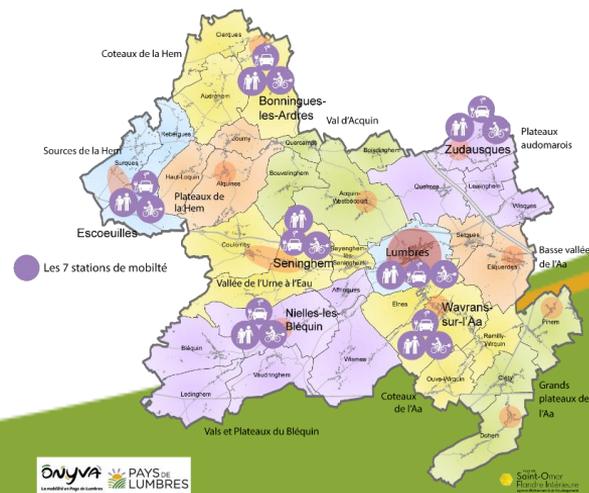


VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

ACTION 5 – DÉPLOYER L'AUTOPARTAGE EN MILIEU RURAL ET ÉVOLUER VERS DES STATIONS DE MOBILITÉ

Implantation de 7 stations de mobilité sur les pôles de proximité du PLUI

- Développement des stations de Escoeuilles et Seninghem qui expérimentaient l'autopartage depuis 2018 avec ajout de vélopartage
- Implantation des stations complètes (autopartage et vélopartage) à Bonningues les Ardres, Wavrans-sur-l'Aa, Lumbres, Zudausques et Nielles les-Bléquin
- Inauguration en mai 2022
- 570 inscrits sur la plateforme – 1500 réservations en un an.





PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Merci